

Responsable d'activités en environnement nucléaire

RNCP36472 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	230p, 227u
Formacode(s)	24134
Code(s) ROME	H2701, H1102, F1106
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	01/06/2022
Date d'échéance	01/06/2027

Certificateur(s)

INSTITUT REG UNIVERSITAIRE POLYTECHNIQUE · SIRET : 40247415900058

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La France a engagé un programme de rénovation de ses centrales nucléaires pour augmenter leur durée d'exploitation, tout en préparant le début du renouvellement de son parc à l'horizon 2035. La programmation pluriannuelle de l'énergie adoptée en 2020 par l'Assemblée Nationale portant sur la période 2019-2028, ainsi que le rapport « Futurs énergétiques 2050 » de RTE publié le 25 octobre 2021 positionne le nucléaire comme l'énergie de demain.

A ce titre, et conformément aux enjeux décrits dans le Contrat Stratégique de la Filière Nucléaire et son avenant de 2021, le métier de responsable d'activités en environnement nucléaire est une réponse pour : 1. maintenir et maîtriser les coûts liés aux activités sur site nucléaire, 2. sécuriser les prestations sur les plans technique, humain et organisationnel (coûts, délais) et renforcer la qualité de la prestation, 3. garantir une relation client/fournisseur permettant de couvrir l'ensemble des exigences du contrat, d'assurer un bon niveau de reporting, et sécuriser la relation, 4. contribuer à l'amélioration continue des activités.

Sur la base des enseignements tirés de la construction des premiers EPR et de la réalisation du grand carénage, EDF a mis en place en 2020 le plan Excell visant à renforcer la maîtrise industrielle et la performance des projets nucléaires. Ce plan développe trois axes majeurs dont le renforcement de la qualité industrielle, notamment à travers l'évolution de la relation avec les fournisseurs fondée sur des contrats simplifiés, mais aussi le renforcement de la qualité et de la sûreté de manière à sécuriser les coûts et délais. Ce à quoi la certification de responsable d'activités en environnement nucléaire apporte une réponse en termes de compétences.

Autrement dit, les entreprises de la filière nucléaire ont besoin, encore plus qu'hier des compétences de responsable d'activité en environnement nucléaire. Le marché de l'emploi est porteur pour les années à venir.

ACTIVITÉS VISÉES

Le responsable d'activités en environnement nucléaire exerce les activités suivantes :

1/ Préparer la prestation de maintenance, d'assistance technique ou de maîtrise d'œuvre à réaliser sur Installation Nucléaire de Base (INB) ou Installation Nucléaire de Base Secrète (INBS)

Analyse de la prestation à réaliser sur INB ou INBS

Définition des moyens à mobiliser pour la prestation à réaliser sur INB ou INBS,

Constitution du dossier relatif à la prestation à réaliser sur INB ou INBS

2/ Piloter une prestation de maintenance, d'assistance technique ou de maîtrise d'œuvre à réaliser sur Installation Nucléaire de Base ou Installation Nucléaire de Base Secrète

Suivi de l'avancement et de la conformité de la prestation

Conduite de la prestation en fonction des évènements

Reporting de la prestation

3/ Superviser les acteurs de la prestation de maintenance, d'assistance technique ou de maîtrise d'œuvre sur Installation Nucléaire de Base ou Installation Nucléaire de Base Secrète

Evaluation des intervenants

Sensibilisation ou formation des acteurs

Gestion de la relation client / prestataire

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C1.1 Définir le périmètre technique et les contraintes d'exploitation (type d'arrêts de tranche, état de tranche, contraintes sureté...) liées à la prestation

en s'appuyant sur le cahier des charges du contrat afin d'identifier le besoin du client, et sur les compétences de l'organisation en intégrant les personnes en situation de handicap.

C1.2 Définir les conditions financières et contractuelles liées à la prestation en s'appuyant sur les clauses du contrat afin de participer à la rentabilité économique de la prestation.

C2.1 Vérifier l'adéquation entre les besoins de la prestation et les ressources humaines et matérielles prévues afin de garantir la tenue des délais en consultant les parties prenantes, en vérifiant les titres d'habilitations (nucléaire et qualité) et qualification métier, en identifiant le créneau d'intervention et en listant les autorisations nécessaires.

C2.2 Mettre en place ou actualiser les indicateurs du tableau de bord de la prestation afin de garantir la tenue des objectifs en s'appuyant sur l'analyse des besoins, les indicateurs de type dosimétrie, sécurité, planning, rendu des rapports de fin d'Intervention, nombre de déclenchement au portique de contrôle de la propreté radiologique, fiche de non conformité.

C3.1 Identifier les risques qualité santé sécurité sureté environnement et radioprotection et les risques projet de la prestation en analysant l'environnement de travail , en intégrant le retour d'expérience pour proposer des parades et fiabiliser la prestation

C3.2 Rédiger et/ou valider les documents nécessaires au démarrage de la prestation tels que le dossier de réalisation de travaux (DRT) intégrant le régime de travail radiologique (RTR), le document de suivi de l'intervention (DSI), le dossier de suivi de la prestation (DSP),

en identifiant les contraintes techniques de réalisation et intégrant la réglementation liée à l'assurance qualité de la prestation

C4.1 Animer ou participer aux réunions liées à la prestation telles que réunion d'enclenchement, levée des préalables, revus de contrat.. en identifiant les points clés à aborder et synthétisant les échanges avec les parties prenantes.

C4.2 Garantir la conformité de la prestation en s'assurant que les exigences du contrat sont respectées et en assurant une présence terrain par le biais de visites managériales sur les thématiques sécurité, sûreté, radioprotection, qualité, technique etc..

C5.1 Réagir et alerter en cas de danger immédiat ou d'aléas en identifiant , traçant et traitant les non-conformités conformément aux exigences qualité de l'exploitant (NT85/114, Arrêté INB, NT07403)

C5.2 Proposer et mettre ou faire mettre en œuvre des solutions en fonction des aléas rencontrés ,en collaboration avec les parties prenantes,

dans le respect des exigences en exploitant les fiches de non-conformité, les éléments issus du retour d'expériences et les analyses d'impacts/causes...

C6.1 Garantir l'avancement de la prestation en collectant et renseignant les données d'un tableau de bord élaboré et partagé (planning et indicateurs dosimétrie, sécurité, planning, rendu des rapports de fin d'intervention, nombre de déclenchement au portique de contrôle de la propreté radiologique, fiche de non conformité.)

C6.2 Tracer les éléments de reporting liés aux indicateurs de la prestation en formalisant les données collectées et les transmettre

aux parties prenantes en s'assurant de la bonne prise en compte de celles-ci.

C7.1 Evaluer

les pratiques des intervenants, y compris leur culture sûreté/sécurité/radioprotection, sur la base d'une fiche d'évaluation reprenant les exigences de la prestation afin de garantir la conformité de celle-ci.

C8.1 Sensibiliser les intervenants sur les enjeux de la prestation en animant un point d'équipe (causerie, préjob, débriefing, flash etc..)

C8.2 Sensibiliser les intervenants en temps réel sur le terrain sur les écarts constatés et leur bonnes pratiques y compris la culture sûreté/sécurité/radioprotection en faisant des rappels sur les thématiques concernées ou en

organisant des formations a posteriori.

C9.1 Mettre en place et développer une relation de confiance en adaptant son savoir être en fonction de son interlocuteur afin de garantir l'atteinte des objectifs en mettant en place des circuits d'information

C9.2 Solder l'intervention, y compris les aspects documentaires (RFI, Compte Rendu d'Intervention, REX etc...), en échangeant avec les parties prenantes pour améliorer les futures prestations.

Blocs de compétences

RNCP36472BC01 — Préparer la prestation de maintenance, d'assistance technique ou de maîtrise d'oeuvre sur Installation Nucléaire de Base (INB) ou Installation Nucléaire de Base Secrète (INBS)

LISTE DE COMPÉTENCES

C1.1 Définir le périmètre technique et les contraintes d'exploitation (type d'arrêts de tranche, état de tranche, contraintes sureté...) liées à la prestation en s'appuyant sur le cahier des charges du contrat afin d'identifier le besoin du client, et sur les compétences de l'organisation en intégrant les personnes en situation de handicap.

C1.2 Définir les conditions financières et contractuelles liées à la prestation en s'appuyant sur les clauses du contrat afin de participer à la rentabilité économique de la prestation.

C2.1 Vérifier l'adéquation entre les besoins de la prestation et les ressources humaines et matérielles prévues afin de garantir la tenue des délais en consultant les parties prenantes, en vérifiant les titres d'habilitations (nucléaire et qualité) et qualification métier, en identifiant le créneau d'intervention et en listant les autorisations nécessaires.

C2.2 Mettre en place ou actualiser les indicateurs du tableau de bord de la prestation afin de garantir la tenue des objectifs en s'appuyant sur l'analyse des besoins, les indicateurs de type dosimétrie, sécurité, planning, rendu des rapports de fin d'Intervention, nombre de déclenchement au portique de contrôle de la propreté radiologique, fiche de non conformité.

C3.1 Identifier les risques qualité santé sécurité sureté environnement et radioprotection et les risques projet de la prestation en analysant l'environnement de travail, en intégrant le retour d'expérience pour proposer des parades et fiabiliser la prestation

C3.2 Rédiger et/ou valider les documents nécessaires au démarrage de la prestation tels que le dossier de réalisation de travaux (DRT) intégrant le régime de travail radiologique (RTR), le document de suivi de l'intervention (DSI), le dossier de suivi de la prestation (DSP), en identifiant les contraintes techniques de réalisation et intégrant la réglementation liée à l'assurance qualité de la prestation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve 1 : l'ensemble des compétences du bloc seront évaluées.

Nature de l'épreuve : mise en situation simulée, évaluation individuelle orale et écrite de groupe.

Réalisation professionnelle : mise en situation simulée dans le cadre du pilotage d'une activité de maintenance ou de démantèlement sur INB ou INBS dont l'ensemble des exigences techniques et financières sont présentées au candidat.

Phase1 : les candidats du groupe analysent le cahier des charges et les exigences liées aux livrables à rendre (planning d'intervention, l'analyse financière du projet, l'analyse de risque etc...).

Phase 2 : après analyse et synthèse des exigences, les candidats du groupe construisent un rapport à destination du donneur d'ordres.

Phase 3 : chaque candidat devra argumenter à l'oral un rapport technique permettant de mettre en évidence :

- Son analyse technique et financière du contrat
- L'organisation prévue pour satisfaire les exigences du client et prendre en compte les risques Q3SER
- La documentation prévue pour assurer la traçabilité de la prestation

Conditions de réalisation : les ressources disponibles sont le cahier des charges du projet et un logiciel de gestion de projet.

La durée de la présentation devant le jury qui simule le donneur d'ordres, le temps alloué aux Q/R ainsi que le délai de transmission du dossier technique seront définis dans un cahier des charges qui sera transmis au préalable au candidat.

L'évaluation continue d'entreprise réalisée par les tuteurs (institut et professionnel) est soumise pour avis au jury.

RNCP36472BC02 — Piloter une prestation de maintenance, d'assistance technique ou de maîtrise d'œuvre, à réaliser sur Installation Nucléaire de Base (INB) ou Installation Nucléaire de Base Secrète (INBS)

LISTE DE COMPÉTENCES

C4.1 Animer ou participer aux réunions liées à la prestation telles que réunion d'enclenchement, levée des préalables, revus de contrat.. en identifiant les points clés à aborder et synthétisant les échanges avec les parties prenantes.

C4.2 Garantir la conformité de la prestation en s'assurant que les exigences du contrat sont respectées et en assurant une présence terrain par le biais de visites managériales sur les thématiques sécurité, sûreté, radioprotection, qualité, technique etc..

C5.1 Réagir et alerter en cas de danger immédiat ou d'aléas en identifiant , traçant et traitant les non-conformités conformément aux exigences qualité de l'exploitant (NT85/114, Arrêté INB, NT07403..)

C5.2 Proposer et mettre ou faire mettre en œuvre des solutions en fonction des aléas rencontrés ,en collaboration avec les parties prenantes,

dans le respect des exigences en exploitant les fiches de non-conformité, les éléments issus du retour d'expériences et les analyses d'impacts/causes ...

C6.1 Garantir l'avancement de la prestation en collectant et renseignant les données d'un tableau de bord élaboré et partagé (planning et indicateurs dosimétrie, sécurité, planning, rendu des Rapports de Fin d'Intervention, nombre de déclenchement au portique de contrôle de la propreté radiologique, fiche de non conformité.)

C6.2 Tracer les éléments de reporting liés aux indicateurs de la prestation en formalisant les données collectées et les transmettre

aux parties prenantes en s'assurant de la bonne prise en compte de celles-ci.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve 2 : cette épreuve permet d'évaluer l'ensemble des compétences du bloc.

Nature de l'épreuve : à partir d'une situation réelle, évaluation individuelle écrite et orale.

Réalisation professionnelle :

Phase 1 : chaque candidat explicite son niveau de maîtrise des compétences visées au bloc 2, à travers un rapport écrit d'activités qu'il a réalisé en entreprise. Ce rapport est orienté sur le pilotage d'une prestation réalisée sur installation nucléaire de base ou secrète. Un cahier des charges sur le contenu sera transmis au candidat au préalable.

Phase 2 : chaque candidat explicite son niveau de maîtrise des compétences visées au bloc 2, à travers une présentation orale d'activités qu'il a réalisé en entreprise. Cette présentation orale est orientée sur le pilotage d'une prestation réalisée sur installation nucléaire de base ou secrète. La durée de la présentation devant le jury, le temps alloué aux Q/R ainsi que le délai de transmission du rapport d'activités seront définis dans un cahier des charges qui sera transmis au préalable au candidat.

L'évaluation continue d'entreprise réalisée par les tuteurs (institut et professionnel) est soumise pour avis au jury.

RNCP36472BC03 — Superviser les acteurs de la prestation de maintenance, d'assistance technique ou de maîtrise d'œuvre sur Installation Nucléaire de Base (INB) ou Installation Nucléaire de Base Secrète (INBS)

LISTE DE COMPÉTENCES

C7.1 Evaluer les pratiques des intervenants, y compris leur culture sûreté/sécurité/radioprotection, sur la base d'une fiche d'évaluation reprenant les exigences de la prestation afin de garantir la conformité de celle-ci.

C8.1 Sensibiliser les intervenants sur les enjeux de la prestation en animant un point d'équipe (causerie, pré job,débriefing, flash etc...)

C8.2 Sensibiliser les intervenants en temps réel sur le terrain sur les écarts constatés et leur bonnes pratiques y compris la culture sûreté/sécurité/radioprotection en faisant des rappels sur les thématiques concernées ou en organisant des formations a posteriori.

C9.1 Mettre en place et développer une relation de confiance en adaptant son savoir être en fonction de son interlocuteur afin de garantir l'atteinte des objectifs en mettant en place des circuits d'information

C9.2 Solder l'intervention, y compris les aspects documentaires (RFI, Compte Rendu d'Intervention, REX etc...), en échangeant avec les parties prenantes pour améliorer les futures prestations.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve 3 : cette épreuve permet d'évaluer l'ensemble des compétences du bloc.

Nature de l'épreuve : à partir d'une situation réelle, évaluation individuelle écrite et orale.

Réalisation professionnelle :

Phase 1 : chaque candidat explicite son niveau de maîtrise des compétences visées au bloc 3, à travers un rapport écrit d'activités qu'il a réalisé en entreprise. Ce rapport est orienté sur la supervision d'une prestation réalisée sur installation nucléaire de base ou secrète. Un cahier des charges sur le contenu sera transmis au candidat au préalable.

Phase 2 : chaque candidat explicite son niveau de maîtrise des compétences visées au bloc 3, à travers une présentation orale d'activités qu'il a réalisé en entreprise. Cette présentation orale est orientée sur la supervision d'une prestation réalisée sur installation nucléaire de base ou secrète. La durée de la présentation devant le jury, le temps alloué aux Q/R ainsi que le délai de transmission du rapport d'activités seront définis dans un cahier des charges qui sera transmis au préalable au candidat.

L'évaluation continue d'entreprise réalisée par les tuteurs (institut et professionnel) est soumise pour avis au jury.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le responsable d'activités en environnement nucléaire peut intervenir pour des exploitants, de grands donneurs d'ordres ou des prestataires de centrale nucléaire de production d'électricité (CNPE), du cycle du combustible, de centres de recherche, et aussi de toute installation nucléaire de base, y compris une Installation Nucléaire de Base secrète, en production ou en démantèlement.

Les entreprises de la filière nucléaire sont des entreprises industrielles de tailles diverses : grandes entreprises pour les donneurs d'ordre (EDF, Framatome, Orano...) des ETI et des PMI pour les entreprises prestataires.

Les métiers des entreprises prestataires peuvent être : le génie civil, l'électricité industrielle, l'automatisme et l'instrumentation, la mécanique, la robinetterie, tuyauterie, la chaudronnerie

D'autres domaines sont également concernés : l'installation d'échafaudages, le calorifugeage, le nettoyage, l'assainissement, la gestion des déchets, la radioprotection, la logistique.

Pour les personnes sans expérience dans le nucléaire, est requis :

- Avoir un casier judiciaire vierge et obtenir un accord de la Préfecture pour entrer sur un site nucléaire suite à une enquête du Ministère de l'intérieur.
- Une visite médicale du travail spécifique.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chargé d'affaires (génie civil ou autres domaines)
- Chargé d'affaires en assistance technique
- Responsable d'intervention
- Responsable de chantier
- Préparateur méthode
- Préparateur chantier
- Conducteur de travaux
- Coordinateur chantier
- Coordinateur bâtiment réacteur

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Pour exercer son activité sur site nucléaire, le responsable d'activités en environnement nucléaire peut avoir besoin des habilitations et certificats nécessaires, par exemple, et selon l'activité professionnelle concernée :

Si l'activité professionnelle se déroule en zone contrôlée :

RP1 (RadioProtection niveau 1) : permet à chaque intervenant en zone contrôlée d'adopter les règles de base de la radioprotection et d'appliquer les bonnes pratiques de radioprotection, en respectant les consignes affichées et celles données par son chargé de travaux.

RP2 (RadioProtection niveau 2) : permet à chaque chargé de travaux de s'assurer de la mise en œuvre des règles de radioprotection lors de son intervention en zone contrôlée et de s'assurer du respect par son équipe des dispositions et des exigences relatives aux risques radiologiques de son chantier.

Si l'activité professionnelle se déroule en Centre Nucléaire de Production d'Electricité :

- Le stage SCN niveau 1 permettant à chaque intervenant de mettre en œuvre la culture de sûreté (protection des

intérêts) lors de son intervention et d'adapter son comportement à chaque risque identifié en appliquant les dispositions décrites dans l'analyse des risques de son chantier. Cette formation rentre dans le processus d'habilitation HN1 et M0.

- Le stage SCN niveau 2 permettant à chaque chargé de travaux et/ou contrôleur technique de s'assurer de la mise en œuvre de la culture sûreté lors de son intervention et de garantir le respect par son équipe des dispositions et des exigences relatives aux risques de son chantier. Cette formation rentre dans le processus d'habilitation HN2 et M0.
- La formation CSQ (Complément Sûreté Qualité) obligatoire pour toute personne intervenant sur l'outil de production et habilitée HN1 ou HN2 à partir du 1er octobre 2019

Cette formation permet de savoir mettre en pratique sur le terrain les principaux leviers de maîtrise de la sûreté et de la qualité d'intervention (PFI, FME, etc.)

Les stages SCN et CSQ (niveaux 1 ou 2 et recyclages associés) sont obligatoires pour pouvoir intervenir sur l'outil de production d'un CNPE.

In fine, ce sont les entreprises employant les certifiés qui décident et organisent le passage des habilitations en fonction de leurs besoins : travail en CNPE et/ou en zone contrôlée.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 640 €
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée) E0X30 — Pilotes d'installation lourdes des industries de transformation et d'énergie · tension 5/5 (Très élevée) E5X70 — Techniciens des industries de process · tension 4/5 (Élevée) E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée) R2X80 — Attachés commerciaux · tension 4/5 (Élevée) R4X91 — Technico-commerciaux · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	53 674
Jugés difficiles à recruter	42 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP E0X30 — Pilotes d'installation lourdes des industries de transformation et d'énergie E5X70 — Techniciens des industries de process E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production R2X80 — Attachés commerciaux R4X91 — Technico-commerciaux

Voies d'accès

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury de certification est composé de la manière suivante :

- un binôme de professionnels qualifiés (1 employeur et 1 salarié)
- une présidence assurée par un représentant de l'IRUP

Les membres extérieurs à l'organisme délivrant la certification représentent les 2/3 du jury. Tous sont des professionnels qualifiés exerçant une activité professionnelle dans le champ de compétences visé par la certification. Les personnes composant le jury sont sans rapport avec les candidats.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 441 €
Selon la branche	7 000 € – 7 662 €
Prise en charge	Branches concernées
7 441 €	Valeur par défaut · 209 branches
7 662 €	CPNE de l'exploitation des équipements thermiques et de génie climatique, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 440 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
7 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date de décision	01/06/2022
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	01/06/2027

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	39	2	100 %	—
2019	28	2	100 %	75 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP16618

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP16618

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

et

Fiche officielle (France Compétences)

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	100 € – 2 700 €
Durée	3 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 10/2025 à 08/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	36
Parcours menés à terme	26
Taux d'achèvement	72 %
Période	10/2022 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	36
Montant total engagé	56 600 €
Coût moyen par dossier	1 572 €
Durée moyenne	19 h
Période	09/2022 – 12/2025
France compétences	97 %
Reste à charge titulaire	2 %
Entreprise	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.